



DEPARTEMENT  
D'EURE ET LOIR  
ARRONDISSEMENT  
DE CHARTRES  
CANTON DE  
MAINTENON

**MAIRIE DE BOUGLAINVAL**

28130 BOUGLAINVAL

[mairiedebouglainval@bbox.fr](mailto:mairiedebouglainval@bbox.fr)

☎ : 02.37.22.88.08

Fax : 02.37.22.86.25



Commission Apprentis Citoyens

Palais de L'Elysée

55 rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

Monsieur le Président de la République française

Monsieur François Hollande

**Objet :**

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Ecole de Bouglainval

Le 30 juin 2015

Monsieur le Président de la République française

Monsieur François Hollande

*Nous sommes les élèves les plus grands de l'école de Bouglainval  
(village situé en région Centre, dans le département d'Eure  
et Loir, près de Chartres). Notre école primaire, qui nous  
tient à cœur, est composée d'une classe double niveau  
(CP et CE1) et d'une classe à triple niveau  
(CE2, CM1 et CM2).*

Nous sommes 21 élèves dans la classe de CE2, CM1 et CM2, et, à l'initiative des conseillers municipaux, une Commission Apprentis Citoyens est à ce jour un projet réalisé.

La Commission Apprentis Citoyens est un moment où nous nous réunissons pour exprimer et essayer de réaliser nos idées. Cette Commission Apprentis Citoyens, créée en Janvier 2015, nous permet fièrement d'améliorer la vie des citoyens du village.

Depuis les vacances de Printemps, grâce à cette commission et à notre conviction, nous avons deux Vidéo Projecteur Interactif (VPI) dans notre école primaire.

Si cela vous est possible, nous serions ravis de vous faire visiter notre école rurale pour vous expliquer notre notre désarroi et "sauver" notre école.

Les nouveaux rythmes scolaires mis en place dans notre école, depuis presque un an, soulèvent de nombreux mécontentements des enfants de notre école et des membres de notre Commission Apprentis Citoyens.

Tout d'abord, nous nous sentons plus fatigués car nous devons travailler une matinée de plus. On doit se lever tôt et certains se sentent plus épuisés.

Les plus petits ne peuvent plus dormir correctement lors de la sieste car ils n'ont que 45 h 30 pour se reposer, ce qui est peu.

Ensuite, nous avons plus de devoirs car nous avons une journée d'école supplémentaire et du coup, moins de temps à la faire car les mercredis <sup>mardi</sup> devons aller à l'école.

À cause des nouveaux rythmes scolaires, nous avons aussi beaucoup moins de temps pour faire des activités ou nous sommes trop fatigués pour les faire. Par exemple, certains enfants ont dû abandonner le sport, la musique, la danse le mercredi. Nous trouvons aussi que nous passons moins de temps avec nos amis (balade en vélo...)

Depuis que nous allons à l'école le mercredi, nous ne pouvons plus regarder la télévision le mardi soir. C'était un moment de partage en famille.

Nos parents sont plus stressés et nous demandent toujours de nous presser. Nous avons l'impression de nous faire grandir plus que l'année dernière. C'est peut-être parce que cela fait aussi une journée supplémentaire pour nos parents de nous emmener à l'école.

Enfin, nous pensons que les temps d'activités périscolaires devraient

être gratuits pour permettre à tous les enfants d'y participer.

C'est pour toutes ces raisons que nous proposons :

- de revenir comme avant à la semaine des 4 jours mais en contrepartie nous serions d'accord pour travailler quelques jours fériés pour récupérer les mercredis,

Ou

- de travailler un mercredi sur deux toute la journée et nous libérer les mardis et les vendredis à 15 h (1)

Nous espérons que vous allez nous répondre vite.

En attendant, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président de la République, Monsieur François Hollande, l'expression de notre profond respect.

(1)

Les temps d'activités Péri-scolaires de notre village : les mardis 15 h à 16 h 30 et les jeudis de 15 h à 16 h 30

Les Membres de la Commission Apprentis Citoyens :

~~Meghien~~ ~~Albin~~ ~~Choulette~~

~~Lara~~  
Apolline

F Ana ~~Romain~~ ~~Clément~~

~~Amber~~ ~~EA~~

~~Angelina~~ Enzo